234126

## COMMUNE DE BALMA
### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Arrêté n° AJ/76/17/CR du 16 mars 2017
Le public est informé qu'une enquête publique d'une durée de 16 jours, préalable au projet de mise en concordance des dispositions du cahier des charges du lotissement Bel Air avec le Plan local d'Urbanisme de la Commune de Balma, se déroulera du :

Du LUNDI 10 AVRIL AU MARDI 25 AVRIL 2017 INCLUS

Monsieur Elie LUBIATTO a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de TOULOUSE par décision du 2 mars 2017.
Le dossier d'enquête pourra être consulté :
- à l'Hôtel de ville, sis 8 allée de l'appel du 18 juin 1940, 31132 BALMA (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h), sur support papier,
- sur le site internet de la commune, rubrique« urbanisme», onglet« enquête publique » à l'adresse suivante: « http://www.mairie-balma.fr ».
- au Pôle Environnement et Cadre de Vie, sis 24 avenue des Arènes, 31130 BALMA (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h), sur un poste informatique mis à disposition du public permettant d'accéder au dossier.

Le public pourra présenter ses observations manuscrites directement sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie, ou par courrier postal adressé à l'attention du commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, 8 allée de l'appel du 18 juin 1940, 31132 BALMA ou enfin par courriel à l'adresse suivante :« enquete-belair@mairie-balma.fr ».
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations, à l'hôtel de ville les :
- lundi 10 avril 2017, de 9h00 à 12h00,
- mercredi 19 avril 2017, de 14h00 à 17h00,
- mardi 25 avril 2017, de 14h00 à 17h00.

A compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre au maire le dossier complet comportant son rapport et ses conclusions motivées. Dès réception, ces pièces seront tenues à la disposition du public pendant une durée d'un an, à l'hôtel de ville, aux jours et heures habituels d'ouverture.
Au terme de l'enquête, au regard des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, Monsieur le Maire soumettra à l'approbation du Conseil Municipal de la Commune de Balma la mise en concordance des dispositions réglementaires du Cahier des Charges du Lotissement «Bel Air» avec le PLU de Balma.
Le projet soumis à enquête publique ne comporte, de par son objet, ni d' évaluation environnementale, ni d'étude d' impact, de sorte qu'il n' existe pas d'avis de l'autorité compétente portant sur une telle évaluation.
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Balma.

Le Maire, Vincent TERRAIL-NOVÈS

D 234312

SMART BURGER Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (S.A.S.U.) au capital de 1.000,00 euros. Siège social : 7 Esplanade Pierre Campech, 31620 Fronton RSC Toulouse 822 030 730. Par délibération de l'AGE du 14/02/2017, il a été décidé la dissolution anticipée à compter du 14/02/2017 et la mise en liquidation amiable. M. NAJIM Yahya, demeurant 4 rue Pechestier, Appt 22, 31130 Quint Fonsegrives est nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé 4 rue Pechestier, Appt 22, 31130 Quint Fonsegrives. Mention sera faite au RCS de Toulouse.

234313

Rectificatif à l'annonce parue dans Voix du Midi, le 19/01/2017, concernant la société TELECOM VOIP AFRICA, lire SIGLE : NEANT en lieu et place de SIGLE : TELECOM VOIP AFRICA

08 26 39 00 12

234316

etic_

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05.53.480.800
Bordeaux : 05.33.891.790
Pau : 05.59.82.82.83
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une décision en date du 17 février 2017, l'associée unique de la société CHOCOMAPT, SAS au capital de 33 500 euros, dont le siège est sis Lieudit « Station du Vallon », 31110 SALLES ET PRATVIEL, immatriculée au RCS de Toulouse, sous le numéro 443 380 845, a nommé M. Nicolas BONHOURE, domicilié 27 Rue de Metz 31000 TOULOUSE, en qualité de commissaire aux comptes titulaire et Monsieur Cyrille JEAN-MARIE, domicilié 1 Impasse Ratalens, 31240 SAINT JEAN, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement des commissaires aux comptes démissionnaires.

233896

## COMMUNE DE LAPEYROUSE-FOSSAT
### AVIS AU PUBLIC
Révisions allégées d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Monsieur le maire de la commune de Lapeyrouse-Fossat informe ses administrés que, par délibérations en date du 2 mars 2017, le conseil municipal a décidé de prescrire les révisions allégées no et 2 du Plan Locale d'Urbanisme (PLU) et de définir les modalités de concertation liées à ces procédures.
Le texte complet de ces délibérations est consultable dans les locaux de la mairie aux jours et heures d'ouverture habituels.

Signé Alain GUILLEMINOT. Maire de la Commune de LAPEYROUSE-FOSSAT

D 234259

réseau31

## SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE HAUTE GARONNE
3 rue André Villet, 31400 Toulouse

### ENQUETE PUBLIQUE
Zonage d'assainissement des eaux usées sur la commune de MOURVILLES HAUTES

Monsieur le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute Garonne Réseau31 informe l'ouverture d'une enquête publique relative au zonage d'assainissement sur la commune de MOURVILLES HAUTES, ayant transférée sa compétence au SMEA31.
Par avis n°MRAe2016DK075 du 20/10/16, le projet de zonage d'assainissement des eaux usées a été dispensé d'évaluation environnementale par la DREAL.
Par arrêté n°A20170306-10 en date du 06/03/17 le Président du SMEA31 a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de zonage d'assainissement pour la commune de MOURVILLES HAUTES.
A cet effet, par décision du 02/02/17, enregistrée sous le n°E17000024/31, Monsieur Jacques SEGUIER Directeur environnement et développement durable a été désigné comme commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Toulouse.
L'enquête publique se déroulera à la mairie de MOURVILLES HAUTES, Hôtel de Ville, 31540 MOURVILLES HAUTES du mardi 11/04/17 au jeudi 27/04/17 19h inclus, heure limite pour la réception des observations.
Pendant la durée de l'enquête, un dossier est soumis à l'examen du public. Le dossier et les observations du public sur le projet de zonage d'assainissement pourront être consignés sur le registre d'enquête déposé à la mairie ainsi que sur le site internet www.reseau31.fr. Elles peuvent être également adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Hôtel de Ville, 31540 MOURVILLES HAUTES, lequel les annexera au registre d'enquête.
Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leurs frais.
Le commissaire enquêteur recevra, aux jours et heures suivants : le Marcli 18/04/17 de 16h à 19h et le Jeudi 27/04/17 de 17h30 à 19h.
Il est rappelé les horaires d'ouverture de la Mairie : les mardis de 14h à 19h, les jeudis de 17h30 à 19h et les samedis de 17h à 18h30.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie et au SMEA31, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.
A l'issue de l'enquête publique, le zonage d'assainissement, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et du commissaire enquêteur, pourra être approuvé par délibération du Bureau Syndical du SMEA31.

Pour tous vos marchés de travaux, fournitures et services

**Acheteurs publics,**

**GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT**

**www.presse-regionale.fr**

Rubrique Marchés Publics

**>>> envoyez vos annonces par internet pour publication dans notre journal**

**>>> bénéficiez gratuitement d'une publicité élargie sur le portail de référence de tous les professionnels**

**Pour en savoir plus, contactez LE JOURNAL**